

# CHARTRE QUALIpreDAL



La Fédération de l'Industrie du Béton  
(FIB) Planchers Ossatures\*



L'Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre  
(UMGO)\*\*

**PRECONISENT AUX FABRICANTS ET AUX ENTREPRISES DE RESPECTER LES PRESCRIPTIONS DE LA CHARTE QUALIpreDAL :**

## LES **FABRICANTS** DE PREDALLES :

- Fournissent des documents techniques clairs et uniformisés
- Assurent une logistique d'approvisionnement de l'entreprise : planning de livraison, détails des chargements
- Participent à l'élaboration de la formation du personnel chantier (étaielement, pose, ferrailage, réalisation des joints)
- Livrent des produits marqués CE et certifiés NF
- Signent, pour chaque chantier, un protocole d'application
- Font la promotion de la démarche QUALIpreDAL

## LES **ENTREPRISES** DE GROS ŒUVRE :

- Diffusent aux opérateurs les documents nécessaires à la bonne exécution du chantier
- Fournissent les informations concernant les délais et l'avancement. Anticipent les événements susceptibles de provoquer des modifications de planning
- Systématisent la formation du personnel chantier à la technique des planchers à prédalles
- Exigent des produits marqués CE et certifiés NF
- Signent, pour chaque chantier, un protocole d'application
- Font la promotion de la démarche QUALIpreDAL

A Paris, le 24 juillet 2008

Pour FIB P.O.  
Daniel GILLMANN  
Président

Pour l'UMGO  
Franck COTTON  
Président

\* La FIB Planchers Ossatures regroupe 35 sociétés qui produisent, sur 72 sites industriels, 11,5 millions de m<sup>2</sup> de prédalles par an

\*\* L'UMGO regroupe, au sein de la FFB, 18200 entreprises qui emploient les 2/3 des salariés du secteur et réalisent les 2/3 de son Chiffre d'Affaires